



Formation Sauveteur Secouriste du Travail (MOD 2021025)

Objectif professionnel

Intervenir face à une situation d'accident du travail et de mettre en application ses compétences en matière de prévention au profit de la santé et sécurité au travail, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées.

Objectif opérationnels et évaluables de développement des compétences:

A l'issue de l'action de formation le bénéficiaire sera capable de:

- Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise et dans l'organisation des secours dans l'entreprise
- Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail
- Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention
- Protéger de façon adaptée
- Examiner la victime
- Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime
- Secourir la victime de manière appropriée

Contenu:

Présentation du programme de formation et son organisation

Approche de la prévention et du rôle du Sauveteur Secouriste du travail et du cadre juridique

Le champ d'intervention en matière de secours
Les notions de base en prévention des risques professionnels

Les acteurs de la prévention et participation à la maîtrise des risques professionnels

Les actions « Protéger, examiner, faire alerter/alerter, secourir ».

Mise en œuvre des mesures de protection

Les messages d'alerte

Les différentes techniques pour examiner et secourir la victime

Exercices pratiques appropriés aux différentes situations d'accident du travail rencontrées.

Bilan de la formation

Indicateurs sur l'année 2021

(Indicateurs calculés sur l'année et actualisés au 31/12/2021)

Taux d'atteinte des objectifs opérationnels: 100%

Nombre de bénéficiaires: 4

Taux de satisfaction: 95% (sur 3 réponses)

Public visé: Tout Public

Prérequis : aucun niveau de connaissances ou de compétences exigées à l'entrée

Modalités d'accès et contact: un entretien téléphonique est réalisé en amont de la formation.

Pour toute information/inscription, contactez Fabien Lanau au 05 57 97 13 27.

Délai d'accès : Les dates sont à déterminer d'un commun accord entre le client et le prestataire. L'action de formation peut débuter dans un délai de 6 semaines à partir du premier contact.

Places ouvertes : 5 personnes minimum et 10 personnes maxi.

Durée : 2 jours consécutifs soit 14,00 heures

Lieu : 62 avenue de Branne- 33370 TRESSES ou en intra.

Accessibilité aux personnes handicapées: Nous pouvons proposer des aménagements techniques, organisationnels et/ou pédagogiques pour répondre aux besoins particuliers des personnes en situation de handicap.

Méthodes mobilisées:

- Présentiel.
- Méthode active et participative basée sur des situations réelles, alternance d'exercices individuel et de groupe et entre la théorie et la pratique. Remise d'une documentation au bénéficiaire.
- Salle adaptée à la formation et équipée d'un vidéoprojecteur, tableau blanc. Matériels spécifiques adaptés à la pratique.
- Formateur SST habilité par l'INRS
- Dans les locaux de l'entreprise: le matériel fourni par l'entreprise est la salle équipée d'un vidéoprojecteur, tableau blanc. Le reste est fournis par le C.F.V.
- Dans les locaux du C.F.V: tout le matériel est fournis par le C.F.V

Modalités d'évaluation:

- Evaluation des connaissances et/ou des compétences à l'entrée de la prestation
- Evaluation formative tout au long de la formation
- Evaluation certificative: Mise en situation d'accident du travail simulée

La réalisation de la formation donnera lieu à la remise un certificat de réalisation et si réussite à l'évaluation certificative à la remise d'un certificat de compétences (carte SST)

Coût Inter : 270€ HT (coût intra sur devis).

Domaine de formation et métiers associés :

Tout personnel